



Attribution du treizieme mois

Par **antodelaunay**, le **23/12/2010** à **12:44**

Bonjour,

nous avons, au sein de l'entreprise ou je travaille, droit à un 13eme mois.

Je suis dans cette entreprise depuis 1 an et deux mois environ et mes collègues ont touché leur 13eme mois et moi non.

Pour cette année, les résultats ne sont pas bons du tout.

Je voudrai donc savoir si cela est juste ou pas, si il y a des conditions particulières pour l'attribution ou non de cet avantage.

Merci d'avance pour votre réponse.

Par **P.M.**, le **23/12/2010** à **15:35**

Bonjour,

Il conviendrait de consulter la Convention Collective applicable pour voir si éventuellement une disposition particulière y figure à ce sujet...

Par ailleurs, *"la seule différence de catégorie professionnelle ne saurait en elle-même justifier, pour l'attribution d'un avantage, une différence de traitement entre les salariés placés dans une situation identique au regard du dit avantage"* c'est ce qui ressort de l'[Arrêt 09-40614 de la Cour de Cassation](#)

Par **DSO**, le **27/12/2010** à **14:25**

Bonjour,

J'ajouterai que peut-être le 13ème mois provient d'un accord d'entreprise. Vérifier si cela est le cas auprès des élus du personnel s'il y en a.

Cdt,
DSO